

COMMENT RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE BASSIN DE L'ADOUR ET LES CÔTIERS BASQUES?

Les scénarios de développement socio-économique les plus souhaitables



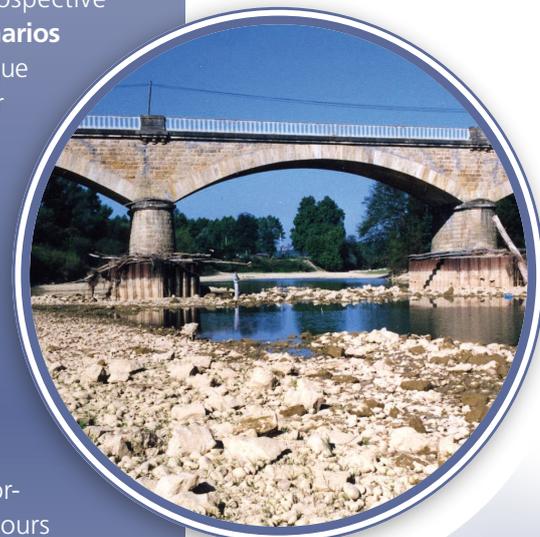


AVANT-PROPOS

Cette synthèse présente les principaux résultats de la phase d'**élaboration et d'évaluation de scénarios alternatifs** de la Prospective Adour 2050, en particulier les **scénarios** de développement socio-économique **jugés les plus souhaitables** pour répondre aux enjeux du changement climatique à l'horizon 2050 sur le bassin de l'Adour et des côtières basques.

Le rapport technique complet de phase 2 sur lequel se base cette synthèse est disponible sur le site internet de l'Institution Adour. Le rapport technique de phase 1 ainsi que la synthèse pédagogique correspondante sont également toujours disponibles en ligne.

<http://institution-adour.fr/index.php/documents-adour-2050.html>



CE QUI ATTEND LE BASSIN DE L'ADOUR ET DES CÔTIERS BASQUES À L'HORIZON 2050 : RAPPEL

La première phase de l'étude prospective Adour 2050 l'avait souligné :

Les **enjeux de gestion de l'eau et des milieux aquatiques** du bassin de l'Adour et des côtières basques **s'aggraveront pour la gestion quantitative de l'eau à l'horizon 2050**, par rapport à une situation actuelle déjà fort délicate, **si le développement socio-économique du territoire continue sa trajectoire tendancielle**.

Même si la **qualité** de certains bassins versants s'améliorait, des problèmes de qualité subsisteront localement en particulier en période d'étiage ou très ponctuellement lors d'épisodes de pluies importantes autour des zones urbanisées fortement imperméabilisées. Globalement, l'état écologique des cours d'eau restera identique à la situation actuelle, avec des améliorations très localisées liées aux actions de restauration se poursuivant. Le risque inondation s'accroîtra par l'augmentation des biens et des personnes dans les zones déjà à risques aujourd'hui, même si l'on s'attend à des crues décennales moins intenses qu'aujourd'hui.

En cause

Le **changement climatique** bien sûr...

Plus chaud, plus souvent : une augmentation de la température moyenne annuelle de l'ordre de +1 °C à +1,5 °C (+10 % par rapport à la moyenne actuelle), tendance plus forte cependant dans le massif Pyrénéen (+1,5 à +2 °C) ; des canicules globalement plus fréquentes (de 10 à 20 jours par an contre moins de 10 jours par an aujourd'hui), avec des vagues de chaleur plus fréquentes en particulier en montagne.

Un cumul annuel de précipitation stable, **moins de jours** de pluie annuellement, donc des épisodes **pluvieux plus intenses**; **plus de jours de sécheresse** (jusqu'à +5 jours par an); légère baisse des précipitations estivales (jusqu'à -20 % en plaine) et une concentration des précipitations en automne et en hiver.

Une **diminution forte des hauteurs et durées d'enneigement** (-10 jours à 1800 m d'altitude), et la quasi-disparition de la couverture neigeuse à 1500 mètres d'altitude.

Des étiages plus longs et plus sévères : jusqu'à -40 % de débits dans les cours d'eau sur certaines zones du territoire.

... mais également la non-prise en compte à leur juste mesure de celui-ci et des enjeux de gestion de l'eau dans **l'aménagement du territoire et le développement socio-économique**.

Une densité de population qui augmente nettement (>20 %) dans les zones à risque (territoires à risque d'inondation) et déjà fortement peuplées (le littoral). Des écarts d'autant plus marqués durant les hautes saisons touristiques.

Des villes de plus en plus imperméables où l'effet d'îlot de chaleur est marqué et les besoins énergétiques croissants (pour la climatisation des bâtiments).

Une évolution des systèmes agricoles bridée par un trop faible accompagnement et des contraintes majeures, en particulier pour l'accès à la ressource en eau qui se raréfie.

Une industrie et une production hydro-électrique dont les progrès restent minimes, que ce soit dans l'évolution de la production ou dans l'atténuation des impacts sur l'environnement.

Au-delà des **efforts nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre** et atténuer le changement climatique, il est urgent d'identifier des **scénarios alternatifs de développement socio-économique** pour le territoire de l'Adour et des côtières basques qui répondent aux enjeux du changement climatique et assurent la cohérence entre développement socio-économique, aménagement du territoire et gestion des ressources en eau et des milieux aquatiques.

L'identification de **scénarios alternatifs de développement socio-économique**, ainsi que la recherche de ceux qui sembleraient **les plus souhaitables** pour répondre aux enjeux du changement climatique et de l'aménagement du territoire à l'horizon 2050, ont fait l'objet de la deuxième phase de l'étude prospective Adour 2050. Dans la continuité des travaux menés lors de la première phase, cette phase a également mobilisé les acteurs du territoire à plusieurs reprises, et son comité scientifique pour assurer la rigueur et la transparence de la démarche.

Ce sont les résultats de cette deuxième phase de l'étude prospective Adour 2050 que vous allez découvrir ici, à savoir :

- ➔ Les **6 scénarios** de développement socio-économique **alternatifs** au scénario tendanciel élaborés par les acteurs du territoire ;
- ➔ L'évaluation des **impacts potentiels** sur la ressource en eau et **socio-économiques** de ces scénarios alternatifs, permettant d'expliquer les avantages et inconvénients de chaque scénario et de comparer les scénarios entre eux ;
- ➔ Les **deux scénarios** de développement socio-économique jugés **les plus souhaitables** pour l'évolution du territoire – et qui serviront de cap pour des pistes d'adaptation qui seront identifiées dans la phase suivante de l'étude prospective.

Le croisement des évolutions climatiques et des évolutions tendanciennes socio-économiques et de gestion de l'eau permet en particulier d'identifier **les problèmes futurs de gestion de l'eau** si le territoire continue sur sa dynamique actuelle, sans anticipation des évolutions climatiques et socio-économiques.

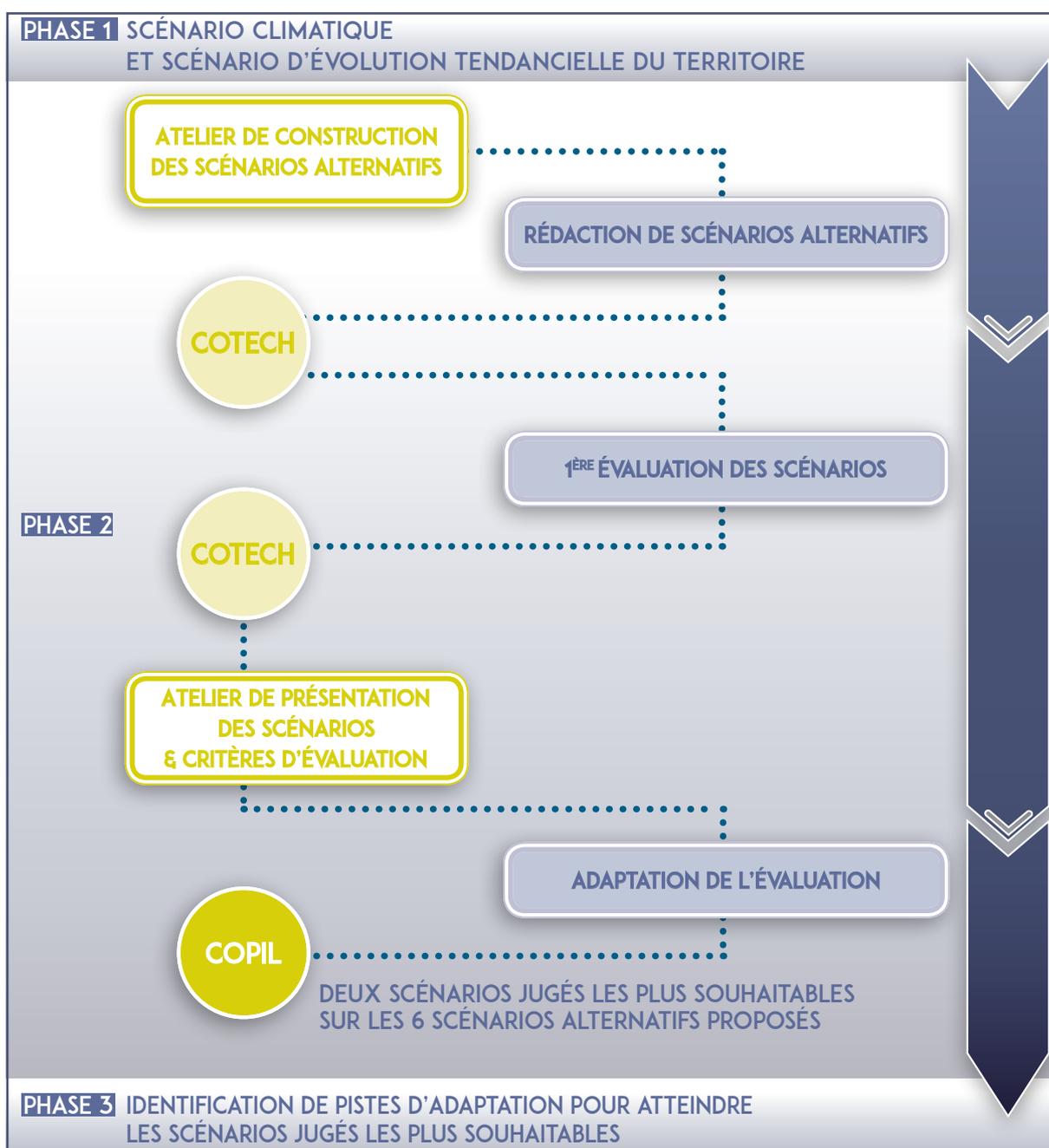


Figure 1 - Le déroulé de la Phase 2 de l'étude prospective Adour 2050

QUELS FUTURS POSSIBLES POUR LE TERRITOIRE DE L'ADOUR ET DES CÔTIERS BASQUES ?

Les acteurs du territoire ont co-construit **6 scénarios de développement socio-économique alternatifs au scénario tendanciel** pour l'Adour et les côtières basques, dans le cadre d'ateliers de concertation. Le tableau ci-dessous présente ces 6 scénarios, ciblant **les spécificités de chacun d'entre eux**. Cela permet de mieux appréhender leurs philosophies et leurs implications potentielles pour les habitants et pour les activités socio-économiques du territoire, ainsi que pour l'organisation de la gestion des ressources et des milieux aquatiques.

Le récit élaboré pour chaque scénario est nettement plus complet que les éléments clés mentionnés ci-dessous, abordant d'une manière systématique les politiques et la gouvernance de l'eau et de l'environnement, l'aménagement du territoire et l'urbanisation, les pratiques des habitants (au regard d'enjeu de climatisation et d'utilisation de l'eau en particulier), le développement des principaux secteurs du territoire (agriculture & industries agro-alimentaires, autres industries et pisciculture, hydro-électricité, tourisme et activités de loisir...).

NOM DU SCÉNARIO	CARACTÉRISTIQUES CLÉS DU SCÉNARIO
Démission de la puissance publique et déclin des activités socio-économiques	Démision de la puissance publique, déclin des activités socio-économiques, prédominance de pratiques individualistes et désintérêt fort vis-à-vis de l'eau
Développement économique « coûte que coûte »	Autonomie énergétique et alimentaire qui guide le développement du territoire, conduisant à un fort développement économique et une priorité donnée à la réduction des risques. L'eau est vue principalement comme facteur de production, avec de nouveaux stockages importants construits pour répondre au changement climatique
Des (tous) petits pas	Une évolution progressive pour concilier économie et environnement par l'intervention de la puissance publique, des investissements en réponse au changement climatique basés sur le stockage d'eau et la mobilisation de ressources alternatives
Mutation agricole et reconversion vers l'écotourisme	Un déclin de l'activité agricole productive, et une mutation et reconversion du secteur contribuant au développement du tourisme, un aménagement du territoire articulant les complémentarités entre montagne, plaine et littoral
Prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique	Des politiques publiques orientées vers la préservation des ressources, énergie en priorité, mais également eau. Place aux comportements sobres de tous (démarche volontaire, ou contrainte réglementaire), investissements pour la préservation des ressources et gestion des risques
L'environnement au cœur du développement socio-économique du territoire	L'environnement considéré comme facteur de croissance « au cœur » du développement économique et de l'emploi du territoire. Investissements en faveur de mesures multifonctionnelles répondant simultanément à des enjeux eau, biodiversité, sols, aménités pour les habitants

QUELS IMPACTS POTENTIELS DE CES FUTURS POSSIBLES? ET POUR QUI?

Ces différents scénarios auront des impacts potentiels très différents de l'un à l'autre, que ce soit pour la gestion des ressources en eau du territoire ou les secteurs économiques, collectivités et habitants. Expliciter ces impacts potentiels à l'horizon 2050 est un exercice très délicat aux nombreuses incertitudes. Très modestement, l'étude prospective Adour 2050 s'est cependant prêtée au jeu et a apporté des éclairages qualitatifs sur ce que pourraient être de tels impacts pour chacun des scénarios.

Au total, 10 critères ont été choisis pour expliciter ce que pourraient être les impacts potentiels de chaque scénario, tels qu'illustrés dans le diagramme ci-après :

- ➔ Dans la continuité des travaux menés en phase 1 de l'étude pour évaluer l'impact du scénario tendanciel, 4 critères permettant d'explicitier **les impacts potentiels sur la ressource en eau et les milieux aquatiques** : (1) le risque de **non-respect du DOE actuel (aspect quantitatif)**; (2) **la qualité biochimique** des cours d'eau; (3) l'**état écologique** des milieux aquatiques; ainsi que (4) le **risque inondation** lié aux crues décennales;
- ➔ 6 critères appréhendant différents **impacts socio-économiques** en particulier : (1) le niveau d'effort dans la gestion de l'eau (petit cycle et grand cycle de l'eau, en prenant en compte les contributions financières potentielles des usagers et les subventions disponibles) à la charge des **collectivités locales**; (2) l'impact potentiel sur l'emploi du territoire (en distinguant agriculture, industrie agroalimentaire, tourisme et sylviculture et activités associées – l'**emploi** des autres secteurs étant jugé stable d'un scénario à l'autre); (3) le **dynamisme socio-économique** du territoire (capacité à créer de la valeur et à la conserver sur le territoire); (4) la **charge financière pour les ménages** (facture d'eau, taxes complémentaires, coûts directs de mesures telle la mise en place de systèmes de récupération de l'eau de pluie); (5) le risque potentiel de **conflits d'usages** (entre usagers, entre sous-bassins ou en lien avec la dégradation de la qualité de l'eau, prenant en compte la capacité à anticiper, gérer et régler les conflits par la gouvernance mise en place ou le rôle de l'État); et (6) le risque potentiel pour la **santé** (en lien avec les usages de l'eau, phénomènes d'îlot de chaleur en milieu urbain ou risques de développement d'espèces invasives ou de maladies en lien avec l'importance d'eaux stagnantes vecteurs de maladie).

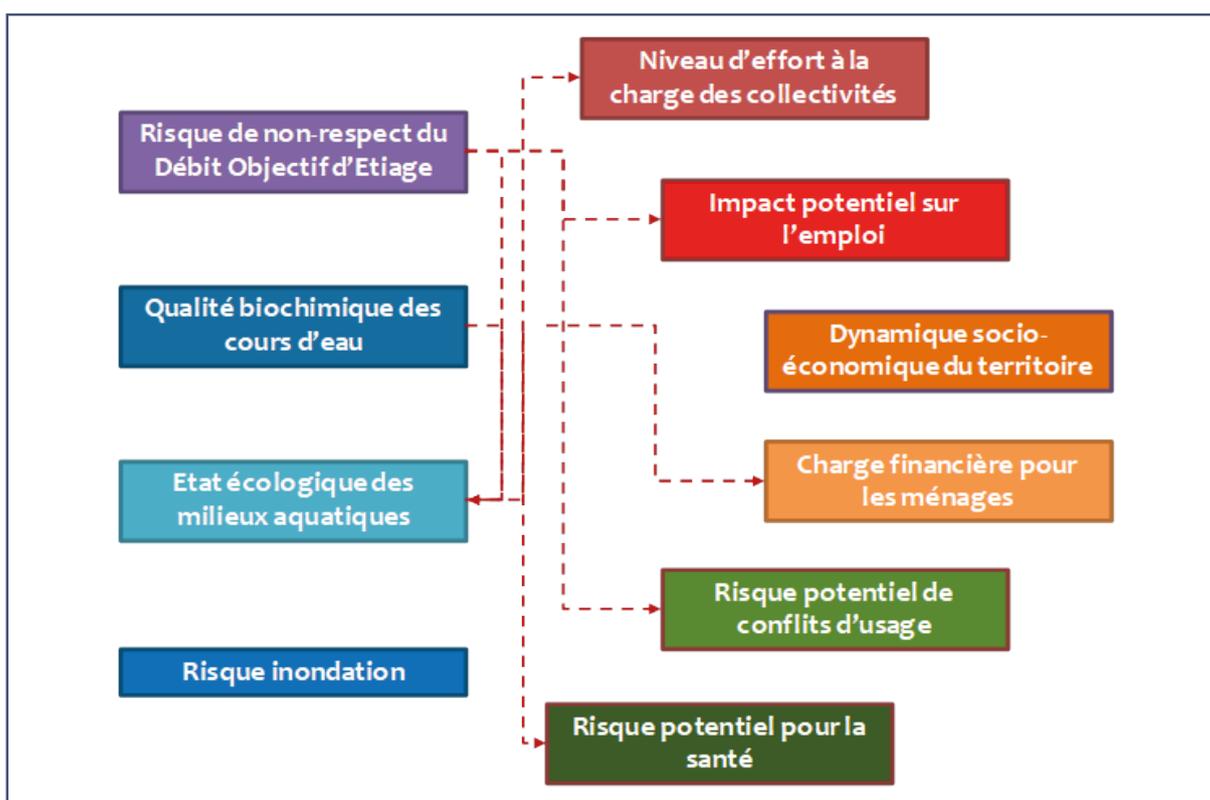


Figure 2 - Relations entre les critères d'impact sur la ressource en eau et les critères socio-économiques

Les deux diagrammes ci-après présentent les impacts potentiels attendus des 6 scénarios alternatifs ainsi que du scénario tendanciel (à titre de comparaison) pour les critères d'impact sur la ressource en eau et les milieux aquatiques, d'une part, et pour les critères socio-économiques d'autre part.

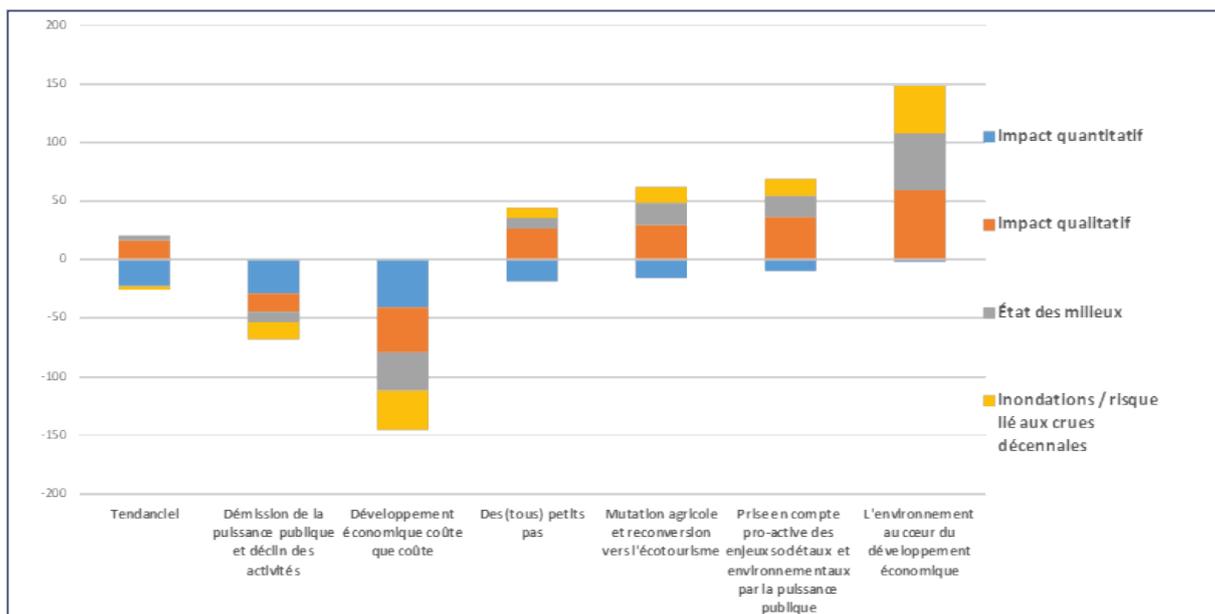


Figure 3 - Impacts potentiels des scénarios (tendanciel et alternatifs) sur la ressource en eau et les milieux aquatiques



- ➔ À l'exception du critère quantitatif, qui demeure négatif pour tous les scénarios, les **critères qualitatifs, d'état des milieux et de risque inondation lié aux crues décennales** sont améliorés pour 4 scénarios sur les 7 scénarios élaborés, dans des proportions toutefois très différentes.
- ➔ Le scénario « **développement économique coûte que coûte** » est **le plus dommageable du point de vue des ressources en eau**, car il aggrave les situations de déficit, les niveaux de pollution, les atteintes aux cours d'eau et à la biodiversité et l'exposition au risque inondation.
- ➔ Le scénario « **l'environnement au cœur du développement économique** » se démarque très nettement des autres scénarios, apportant une réelle amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ainsi que du risque inondation. C'est le seul scénario qui ne voit pas une dégradation durable du déficit quantitatif à l'étiage.
- ➔ Même s'il conduit à une performance meilleure d'un point de vue de la ressource en eau, le scénario « **des (tous) petits pas** » se démarque relativement peu du **scénario «tendanciel»**.
- ➔ Les scénarios « **mutation agricole et reconversion vers l'écotourisme** » et « **prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique** » sont relativement **proches en ce qui concerne leurs impacts potentiels sur la ressource en eau**. Cependant, les leviers qui conduisent à ce résultat sont clairement différents : dans le premier scénario par la réduction des pressions (prélèvements et pollution diffuse) sur les milieux aquatiques en lien avec le déclin de l'activité agricole; dans le deuxième scénario par une mobilisation forte de la puissance publique dans l'application de la réglementation et l'appui au changement.

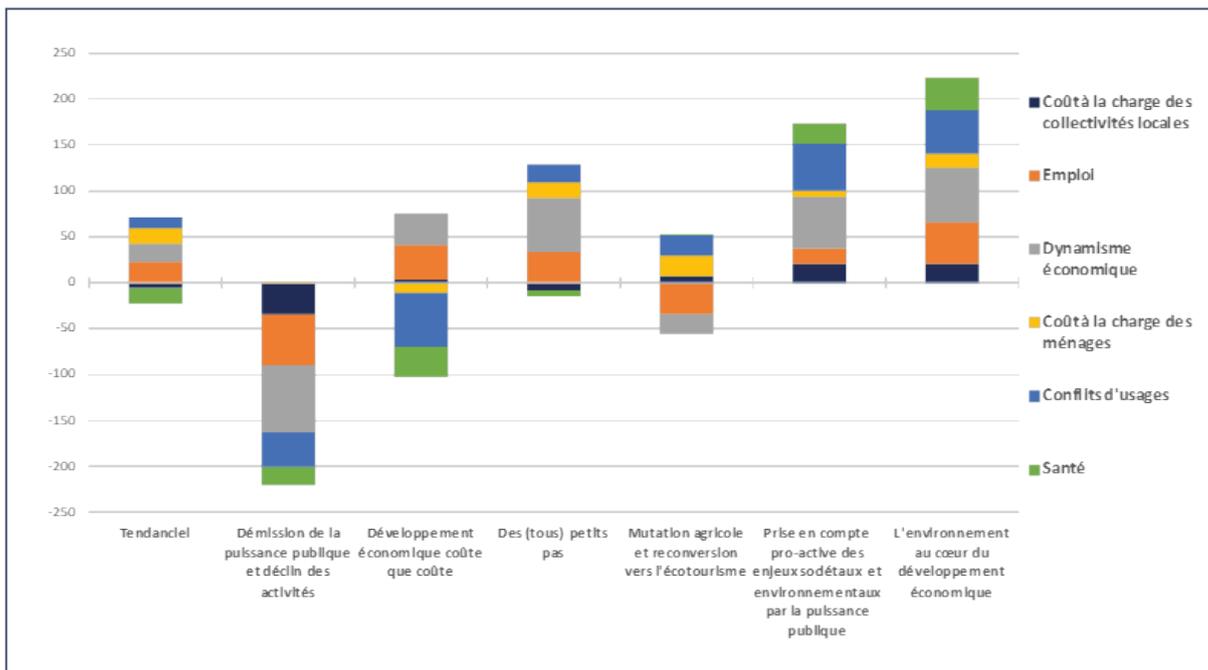


Figure 4 - Impacts socio-économiques potentiels des scénarios (tendanciel et alternatifs)



- ➔ Contrairement aux critères d'impact sur la ressource en eau, il n'y a **pas de scénario unique affichant les meilleurs scores tous critères confondus**.
- ➔ Les scénarios « **l'environnement au cœur du développement économique** » et « **prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique** » se traduisent cependant par **des impacts socio-économiques cumulés positifs importants**. Pour le premier scénario, cet impact positif est principalement lié au critère « emploi » qui se démarque, et dans une moindre mesure au critère « coûts à la charge des ménages ».
- ➔ Le scénario « **démission de la puissance publique et déclin des activités** » est le scénario qui a la moins bonne performance socio-économique. Le critère « coût à la charge des ménages » est relativement épargné, mais il est à noter cependant que ce critère se révèle peu discriminant, les scénarios alternatifs développés n'explorant que très peu les marges de manœuvre (évolutions des tarifications) qui pourraient affecter ce critère.
- ➔ Malgré son dynamisme économique et les impacts potentiels importants pour l'emploi, le scénario « **développement économique coûte que coûte** » présente un **bilan mitigé**. En effet, dans ce scénario les conflits d'usage sont exacerbés, la santé dégradée, et le coût à la charge des ménages augmente.

QUELS SCÉNARIOS SOUHAITABLES POUR LE TERRITOIRE DE L'ADOUR ET DES CÔTIERS BASQUES ?

Au regard des impacts potentiels attendus des scénarios alternatifs, **deux scénarios considérés comme les plus souhaitables** ont été choisis par les membres du comité de pilotage de l'étude prospective Adour 2050, choix alimentés par le dernier atelier de concertation au cours duquel les acteurs socio-économiques du territoire se sont positionnés sur les scénarios qui leur semblaient les plus souhaitables.

Les deux scénarios

- ➔ Le scénario de « **Prise en compte proactive des enjeux sociétaux et environnementaux par la puissance publique** »
- ➔ Le scénario « **L'environnement au cœur du développement socio-économique du territoire** »

Ces deux scénarios se ressemblent, mais ont chacun leurs spécificités, tel qu'indiqué dans la figure ci-dessous qui résume les composantes clés des deux scénarios.

SCÉNARIO

PRISE EN COMPTE PROACTIVE DES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE

- ➔ L'environnement (le changement climatique – énergie d'abord puis eau ensuite) est une préoccupation majeure avant l'économie. budgets conséquents pour l'environnement, application effective de la réglementation, police de l'eau présente et aux moyens suffisants
- ➔ Densification des centres-ville, promotion de la nature en ville, mise en place de corridors bleus et verts et de mesures favorables à l'infiltration, bonne gestion des eaux pluviales urbaines => attractivité pour les résidents, climatisation individuelle limitée
- ➔ Réduction des fuites dans les réseaux (en zone urbaine principalement), équipements hydro-économiques et récupération d'eau de pluie généralisés, doubles circuits pour toilettes et arrosage, nouvelles technologies épuratoires pour polluants émergents et eaux pluviales traitées, optimisation des services d'eau et réduction des coûts de traitement grâce à l'amélioration de la qualité des ressources en eau
- ➔ Grand cycle de l'eau prioritaire avec syndicats qui prélèvent les taxes et redevances pour le compte de leurs collectivités adhérentes, missions étendues de l'EPTB pour coordonner les actions du petit cycle et du grand cycle, promotion de la mobilisation de ressources alternatives et infiltration dans les sols, financement partagé entre préleveurs, bénéficiaires de services rendus et subventions
- ➔ Alimentation locale des animaux d'élevage (fourrage, céréales, prairies...), gestion optimisée des retenues collectives existantes, y compris pour augmenter l'infiltration. aquaculture qui s'intensifie avec de nouvelles technologies d'élevage (bassins en circuit fermé) pour répondre aux normes environnementales
- ➔ Stations d'altitude qui misent sur le ski, moyenne montagne qui se diversifie, développement du label écotourisme – incluant des économies d'eau et systèmes épuratoires poussés



- ➔ Priorité aux circuits courts et à l'autosuffisance alimentaire et énergétique
- ➔ Taille des exploitations agricoles qui augmente, mise en place de contrats plaine-montagne « céréales / luzerne / soja contre effluents » => une intégration territoriale complète amont-aval
- ➔ Label Adour : « 100% Adour » pour les produits agricoles (y compris gavage respectant le bien-être des animaux)
- ➔ Augmentation des superficies irriguées (vigne, cultures énergétiques, cultures maraîchères)
- ➔ Augmentation des capacités de stockage - création de nouvelles retenues collinaires (soutien d'étiage et irrigation, ainsi que recharge de nappes)
- ➔ Restauration d'ouvrages hydrauliques dégradés par éco-ingénierie pour retrouver une la continuité biologique et sédimentaire des cours d'eau
- ➔ Stabilité des surfaces forestières, objectifs de protection et de production
- ➔ Suivi renforcé des micropolluants d'origine industrielle => traitement et dé-raccordement des émetteurs de polluants spécifiques
- ➔ Population touristique qui augmente en montagne et sur le littoral, mais hébergement qui se fait en zone intermédiaire

SCÉNARIO

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

- ➔ Nombre d'exploitations qui se maintient
- ➔ Soutien fort (PAC) aux pratiques et systèmes assurant le maintien de la qualité de l'eau, des sols et de la biodiversité => agro-écologie (conservation, agroforesterie...), diversification des productions, mise en place d'aménagements de l'espace agricole /rural /forestier (haies, petites zones humides, prairies, mosaïque de cultures...) à l'échelle de l'exploitation agricole ou du petit territoire pour préserver les sols, le stockage de matière organique et l'eau
- ➔ Surfaces irriguées stables
- ➔ Augmentation des surfaces forestières d'agrément et de protection (en plaine)
- ➔ Innovation dans l'industrie avec processus économiques ou moins polluants générant des nouveaux produits / services exportables et à forte valeur ajoutée
- ➔ Valorisation des effluents et argument de marketing (labellisation)
- ➔ Aménagements touristiques qui intègrent des aménagements naturels (toits verts, zones humides pour infiltration des eaux de pluie, etc.), renforçant le label écotourisme

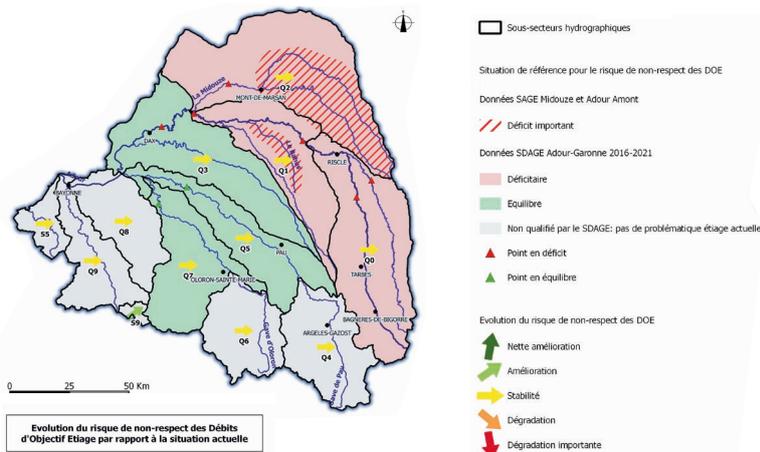


Les impacts des deux scénarios

SCÉNARIO

PRISE EN COMPTE PROACTIVE DES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE

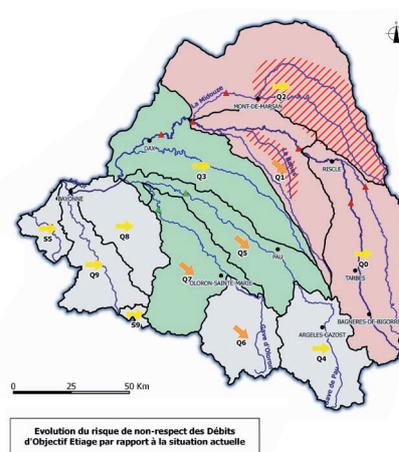
Dans ce scénario, la volonté des acteurs économiques et des collectivités de concilier préservation des ressources en eau et développement permet de limiter légèrement l'accroissement du déficit quantitatif. Les efforts consentis restent insuffisants pour compenser les effets du changement climatique. Sur le Bahus et la Midouze, les besoins – en particulier pour l'agriculture – restent importants malgré les mesures d'adaptation prises. L'Adour amont présente également une vulnérabilité moyenne, étant un bassin déjà identifié comme déficitaire.



SCÉNARIO

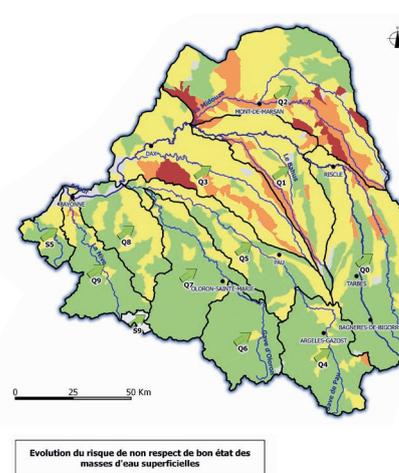
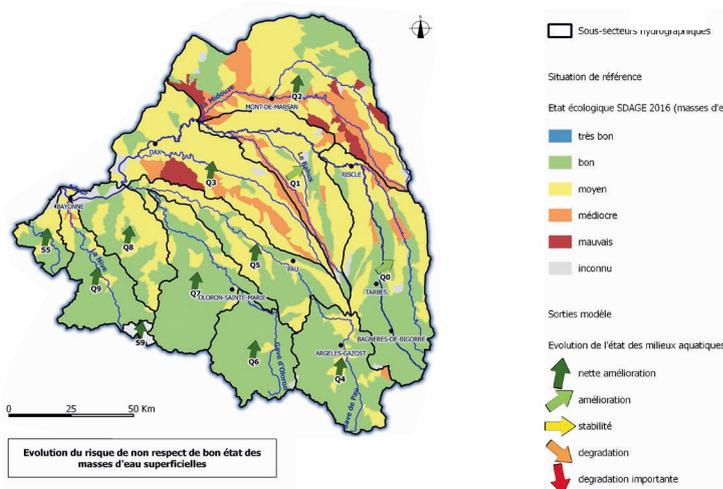
L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Dans ce scénario, les efforts de l'ensemble des acteurs économiques et collectivités dans la maîtrise des prélèvements et l'optimisation des stockages contribuent à l'atténuation des effets négatifs des changements climatiques sur la période d'étiage. La situation reste à peu près similaire à ce que le territoire connaît aujourd'hui. La situation se dégrade pourtant légèrement sur le Bahus, le Gave de Pau et le Gave d'Oloron où les impacts du changement climatique seront les plus marqués (modification de l'enneigement et de la fonte), phénomènes qui ne sont pas compensés par la création de stockages d'eau supplémentaires.



Au niveau qualitatif, la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du territoire finit par porter ses fruits et générer des mesures, préventives ou curatives, permettant de restaurer la qualité des masses d'eau. Les progrès sont particulièrement notables. Le territoire est exemplaire à l'échelle nationale et européenne. Même les territoires de la Midouze et du Luy, en état médiocre aujourd'hui, s'améliorent.

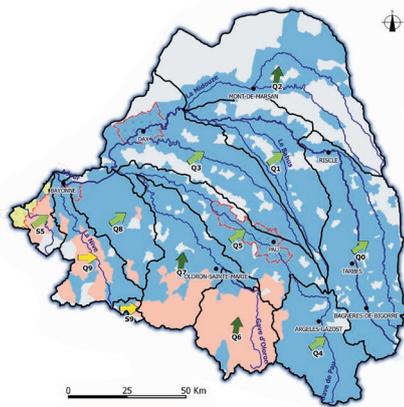
L'état des masses d'eau s'améliore significativement, sur l'ensemble du territoire. L'engagement de tous les acteurs en faveur de la préservation de la ressource en eau porte ses fruits. Les objectifs du SDAGE sont atteints. Des dépassements peuvent encore être constatés, mais de façon beaucoup plus marginale (accidents ponctuels, périodes d'étiages marqués). Les bassins de la Midouze et du Luy dont l'état est actuellement médiocre restent un peu à la traîne vis-à-vis de la reconquête du Bon État.



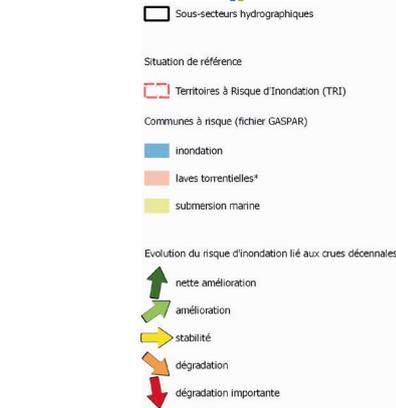
SCÉNARIO

PRISE EN COMPTE PROACTIVE DES ENJEUX SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX PAR LA PUISSANCE PUBLIQUE

Le risque inondation reste présent sur le territoire. Les actions en faveur des cours d'eau et de l'aménagement durable du territoire contribuent à atténuer le risque sur la quasi-totalité des bassins versants. Les territoires les plus densément peuplés : côte basque, agglomérations de Pau et de Dax, restent néanmoins sensibles. Une vigilance reste de mise sur les TRI¹ qui restent les plus attractifs en termes de population et activités, en particulier si les inondations majeures se font plus rares et disparaissent des mémoires collectives.



Evolution du risque d'inondation lié aux crues décennales

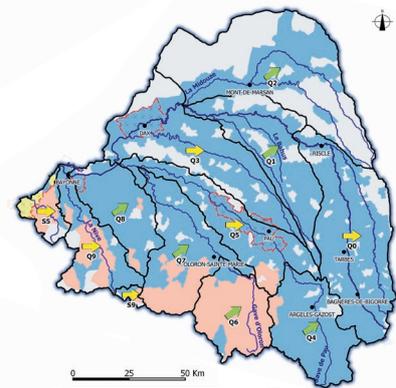


**Une inondation par lave torrentielle est déclenchée par des précipitations intenses ou une fonte rapide de neige, en zone de montagne, créant une coulée d'eau et de matériaux se déplaçant à très grande vitesse dans le lit des cours d'eau ou les ravines*

SCÉNARIO

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le territoire voit sa situation s'améliorer en ce qui concerne le risque inondation. La mobilisation des collectivités autour des sujets liés à l'eau les sensibilise aussi aux actions de prévention des inondations. L'aménagement du territoire est pensé pour favoriser l'infiltration à la parcelle et les villes sont plus résilientes aux inondations décennales. Les mesures inscrites dans les PAPI² sont mises en œuvre. Les TRI restent des zones sensibles nécessitant des protections particulières : agglomération de Bayonne et littoral basque, ville de Pau et son agglomération, ville de Dax et son agglomération. La situation s'améliore au fil des années sur le reste du territoire.

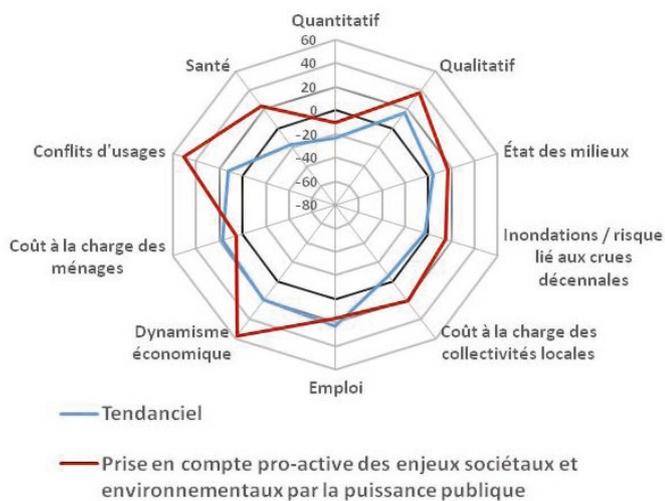


Evolution du risque d'inondation lié aux crues décennales

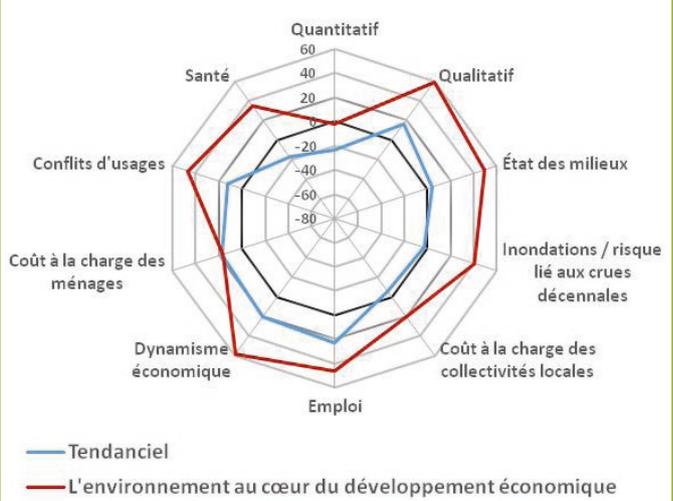
Le scénario est plus **performant que le tendanciel** pour l'ensemble des indicateurs – sauf pour les indicateurs

- « coûts à la charge des ménages » ce qui signifie que ce scénario est plus coûteux du point de vue des ménages que le tendanciel,
- « emploi » ce qui signifie que ce scénario est légèrement moins créateur d'emplois que le tendanciel.

Le scénario ne parvient pas non plus à apporter des solutions à l'enjeu quantitatif : la note reste négative (dégradation de la situation) pour le critère quantitatif.



Le diagramme souligne **la meilleure performance de ce scénario par rapport au scénario tendanciel pour l'ensemble des indicateurs**. Il s'agit également du seul scénario qui évite la dégradation de l'équilibre quantitatif sur le territoire (critère quantitatif proche de zéro).



1 Territoire à Risque Important d'inondation
2 Programme d'Aménagement et de Prévention des Inondations

Les scénarios retenus permettent de définir le cap vers lequel le territoire devrait se développer pour répondre au mieux à l'articulation entre enjeux du changement climatique et activités du territoire, et assurer ainsi une gestion durable des ressources en eau prenant en compte tous les usages.

Pour s'assurer que ces deux scénarios – ou leurs composantes principales – deviennent réalité, les acteurs du territoire devront se saisir de leviers clés pour « faire la différence » par rapport au scénario tendanciel, et assurer une prise en compte effective de la gestion de l'eau et du changement climatique dans les pratiques et choix de chacun. À titre d'exemple :

- ➔ Assurer la généralisation large des **pratiques** assurant la **rétenion de l'eau et des polluants** et la **protection des sols** et contribuer au bon fonctionnement du cycle hydrologique et des écosystèmes naturels. Une telle approche permettra de répondre à des objectifs multiples (infiltrer et stocker dans les nappes, réduire les pollutions, améliorer la biodiversité, fournir des aménités aux habitants, etc.) à moindre coût par rapport à des infrastructures classiques. Un tel changement concernerait tous les secteurs du territoire, que ce soit l'urbanisation, l'agriculture, le tourisme... ;
- ➔ Soutenir des **dynamiques et contractualisations** entre acteurs, collectivités, financeurs... **à l'échelle du territoire**, que ce soit pour favoriser les circuits courts, assurer la production locale d'aliments pour le bétail ou faciliter l'épandage d'effluents d'élevage, ou encore rémunérer les acteurs dont les pratiques fournissent des services (écosystémiques) dont profitent les habitants, collectivités et autres activités économiques du territoire ;
- ➔ Soutenir le développement d'**innovations** permettant de réduire l'empreinte eau et environnementale des activités économiques et permettant de créer de la valeur dont pourront bénéficier les acteurs mettant en œuvre ces innovations – un enjeu pour les secteurs agricoles, industriels, forestiers et la filière bois... ;
- ➔ Renforcer la **prise de conscience** individuelle de chacun par rapport aux enjeux de gestion de l'eau et des milieux aquatiques – et de l'environnement au sens large – et contribuer ainsi à l'émergence d'une prise de conscience collective favorisant le changement de pratiques et une utilisation responsable de l'eau et des milieux aquatiques.

QUELLE SUITE POUR L'ÉTUDE ?

Nous avons maintenant le cap !

Il faut maintenant traduire ce cap en pistes d'adaptation concrètes pour les parties prenantes de la gestion de l'eau du territoire – tout en prenant en compte les évolutions politiques et de gouvernance plus globales qui affecteront positivement ou négativement le territoire.

C'est tout le travail de la troisième phase de l'étude prospective Adour 2050 qui commence aujourd'hui.

ADOUR 2050

Votre contact

adour2050@institution-adour.fr



38 rue Victor Hugo -
40025 MONT DE MARSAN CEDEX

www.institution-adour.fr

